

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2416)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 440

présenté par
M. Véran

ARTICLE 10

Rédiger ainsi la seconde phrase de l'alinéa 9 :

« En l'absence de correction par le déclarant, celle-ci peut être réalisée par les organismes auxquels la déclaration a été adressée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel